



Grand Paris

N° CA-47/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025**

Le 09 décembre 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 novembre 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Amélioration-Restructuration d'un immeuble sis 92 avenue du Général Leclerc à Bourg-La-Reine.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2025
DELIBERATION

Objet : Amélioration-Restructuration d'un immeuble sis 92 avenue du Général Leclerc à Bourg-La-Reine.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que Vallée Sud Habitat, autorisé par délibération du Conseil d'administration du 27 septembre 2023, a acquis un immeuble, sis 92 avenue du Général Leclerc à Bourg-La-Reine au prix de 2.022.00 €, hors droits taxes et charges

Considérant que cet immeuble nécessite une réhabilitation et une restructuration

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de réhabiliter et de conventionner cet immeuble, de renforcer le patrimoine de Vallée Sud Habitat, développer sa présence sur le territoire Vallée Sud - Grand Paris.

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,
Dont un vote contre (Mauricette MERIGOT-DURBAN),

APPROUVE le principe du projet d'amélioration-restructuration de cet immeuble,

DEMANDE à la Directrice Générale de présenter à un prochain conseil d'administration le prix de revient prévisionnel et le plan de financement correspondant,

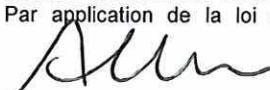
AUTORISE d'ici là la Directrice Générale ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 12 décembre 2025
Reçue en Préfecture le 11 décembre 2025
Certifiée exécutoire le 12 décembre 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale